



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

EBE ART 1

SESSION 2019

**CAPES
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP**

Section : ARTS PLASTIQUES

ÉPREUVE DE CULTURE ARTISTIQUE ET PLASTIQUE

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

A

Rappel du cadre réglementaire de l'épreuve

Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré

NOR : MENH1310120A

Modifié par **Arrêté du 30 mars 2017 - art. 1**

Epreuve de culture artistique et plastique.

Cette épreuve a pour but d'évaluer des compétences attendues d'un futur professeur d'arts plastiques pour la mise en œuvre des composantes culturelles et théoriques de la discipline : mobiliser la culture artistique et les savoirs plasticiens au service de la découverte, l'appréhension et la compréhension par les élèves des faits artistiques (œuvres, démarches, processus...), situer et mettre en relation des œuvres de différentes natures (genres, styles, moyens...) issues de périodes, aires culturelles, zones géographiques diverses, analyser et expliciter l'évolution des pratiques dans le champ des arts plastiques et dans ses liens avec des domaines très proches (photographie, architecture, design, arts numériques...) ou d'autres arts avec lesquels il dialogue.

L'épreuve prend appui sur un sujet à consignes précises et une sélection de documents iconiques et textuels. Tirant parti de l'analyse de cet ensemble, le candidat développe et argumente une réflexion disciplinaire axée sur l'évolution des pratiques artistiques.

Le programme de cette épreuve porte sur les problématiques, questions, questionnements plastiques et artistiques induits par les programmes d'arts plastiques des cycles 3 et 4 et du lycée.

Sujet

À partir des documents figurant dans le dossier joint et en mobilisant d'autres références de votre choix (artistiques, historiques, théoriques, critiques...) pour enrichir votre propos et étayer votre argumentation, vous conduirez une réflexion afin de démontrer :

- *En quoi les pratiques artistiques contemporaines confrontent matières, outils et gestes et en renouvellent les relations ?*

Remarques :

- Toute reproduction couleur est sujette à des variations chromatiques par rapport à l'œuvre originale. Il convient donc de s'attacher à l'analyse du document tel qu'il se présente dans ce dossier.
- La rédaction, de forme dissertée, peut enrichir par des croquis ou schémas soutenant les analyses et démonstrations conduites.

Dossier documentaire

- **Document 1 :**
Michel PAYSANT (1955), *240 secondes Autoportrait*, 2008, Eyedrawing, tracé vectoriel avec traitement de la ligne, tirage numérique pigmentaire sur papier Hahnemühle, 100 x 130 cm.

Eyedrawing : dessin obtenu en enregistrant le déplacement de l'œil sur un sujet à l'aide d'un *eyetracker* (oculomètre en français) qui permet d'enregistrer les mouvements oculaires en filmant l'œil avec la caméra en lumière infrarouge orientée vers le centre de la pupille. Un logiciel permet de détecter la pupille (partie de l'œil qui ne réfléchit pas la lumière infrarouge puisqu'elle est absorbée par la rétine).
- **Document 2 :**
Óscar MUÑOZ (1951), *Narcisse*, 2001-2002, images extraites d'une vidéo, diffusion au format 4/3, 3 minutes.

Dessin réalisé à l'aide d'un tamis photo-sérigraphique et de poudre de charbon. L'artiste dépose les contours et les grandes lignes d'un visage à la surface de l'eau. L'image et son reflet s'altèrent et se distordent progressivement à mesure que l'eau s'écoule, jusqu'à s'évanouir totalement au fond du lavabo.
- **Document 3 :**
Robert MORRIS (1931), *Blind Time IV (Drawing with Davidson)*, [Temps aveugle IV (Dessin avec Davidson)], 1991, graphite, oxyde de fer, huile sur papier, 96 x 127 cm, Paris, Centre Pompidou.

Dessin réalisé les yeux bandés et incluant des citations tirées des écrits du philosophe américain Donald Davidson.
- **Document 4 :**
Stephan BALKENHOL (1957), *Centaure*, 2000, bois peint, 158,5 x 74 x 71 cm, Zurich, Mai 36 Galerie.
- **Document 5 :**
Extrait d'un texte d'Ann HINDRY, *Dessiner est un autre langage*, acte du colloque organisé par l'Université Picardie Jules Verne, le Fonds régional d'art contemporain de Picardie, le Musée de Picardie, 1999, p. 36-37.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

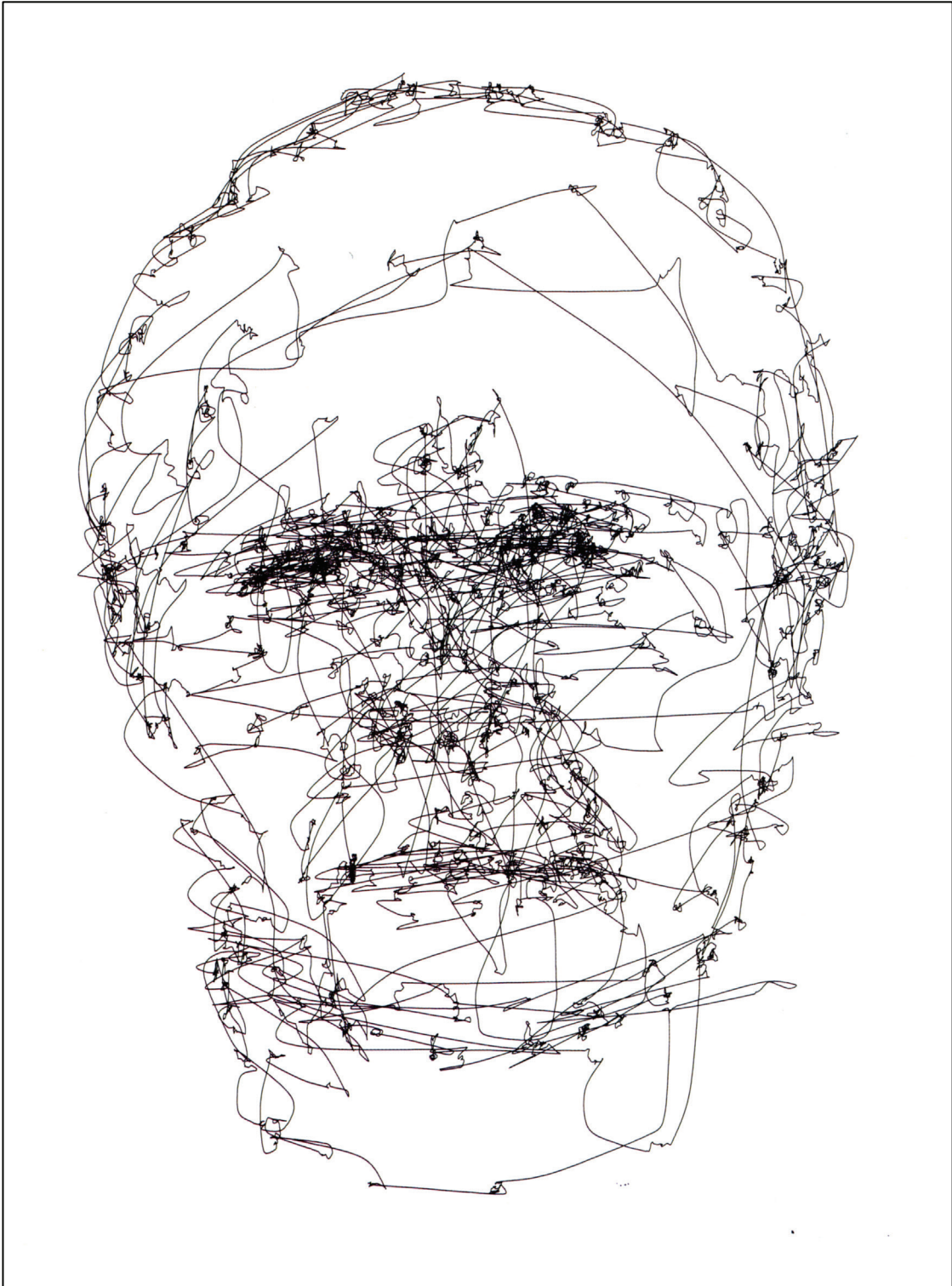
► **Concours externe du CAPES de l'enseignement public :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EBE	1800E	101	7403

► **Concours externe du CAFEP/CAPES de l'enseignement privé :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EBF	1800E	101	7403

Document 1



Michel PAYSANT (1955), *240 secondes Autoportrait*, 2008,
Eyedrawing, tracé vectoriel avec traitement de la ligne,
tirage numérique pigmentaire sur papier Hahnemühle, 100 x 130 cm.

Document 2



Óscar MUÑOZ (1951), *Narcisse*, 2001-2002,
images extraites d'une vidéo, diffusion au format 4/3, 3 minutes.



Robert MORRIS (1931), *Blind Time IV (Drawing with Davidson)*, [Temps aveugle IV (Dessin avec Davidson)], 1991, graphite, oxyde de fer, huile sur papier, 96 x 127 cm, Paris, Centre Pompidou.



Stephan BALKENHOL (1957), *Centaure*, 2000,
bois peint, 158,5 x 74 x 71 cm, Zurich, Mai 36 Galerie.

Document 5

« De Kooning ne rassemble pas divers supports légers et maniables pour produire un effet de collage, une allégorie de l'éclatement ; il se sert du papier parce qu'il peut le déchirer ou le découper facilement et à l'infini et peut ainsi placer les bribes obtenues où bon lui semble dans le développement de son tableau, il peut saisir ainsi, presque physiquement, empiriquement dans son espace, tous les aspects de la forme, transposer les constituants possibles d'un tableau à un autre tableau, décliner ses figures. L'espace et la physionomie de son tableau sont *ipso facto* pris dans l'espace réel. C'est l'arène où des réalités matérielles s'affrontent. »

Ann HINDRY, *Dessiner est un autre langage*, acte du colloque organisé par l'Université Picardie Jules Verne, le Fonds régional d'art contemporain de Picardie, le Musée de Picardie, 1999, p. 36-37.